

Plan Local d'Urbanisme

SEVRIER

Modification n°4




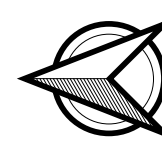
Dossier certifié conforme par la Présidente et annexé à la présente délibération n° DEL-2024-76 du Grand Anancy du 25 avril 2024 approuvant la modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Sevrier

La Présidente

Fabienne LARDET

DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN N° 1.2	PROCÉDURES
Echelle 1/5000	Élaboration du P.L.U approuvée le 16/12/2013
Modifications	n°1 - 29/04/2017 n°2 - 13/12/2016 n°3 - 30/09/2021 n°4 - 25/04/2024



LEGENDE

ZONES

- Zone agricole
- Secteur de gestion du bâti diffus en zone agricole
- secteur de gestion du bâti diffus en zone agricole présentant une sensibilité particulière au regard du paysage littoral
- Secteur agricole spécifique de gestion et de développement des activités équestres
- Secteur agricole présentant une sensibilité particulière au regard du paysage littoral
- Secteur agricole ordinaire
- Zone naturelle
- Secteur de bâti diffus en zone naturelle
- Secteur de confortement des équipements publics en zone naturelle
- Secteur de bâti diffus en zone naturelle présentant une sensibilité particulière au regard du paysage littoral
- Secteur permettant la gestion des terrains de camping et caravanage existants, en zone naturelle présentant une sensibilité particulière au regard du paysage littoral
- Secteur à vocation d'aménagements et équipements publics et d'intérêt collectif, touristiques et de loisirs, en zone naturelle
- Secteur de bâti diffus à vocation d'équipements publics, en zone naturelle présentant une sensibilité particulière au regard du paysage littoral
- Secteur à vocation spécifique d'aménagements et d'installations publics, en zone naturelle présentant une sensibilité particulière au regard du paysage littoral
- Secteur à vocation d'accueil des gens du voyage
- Secteur naturel présentant une sensibilité particulière au regard du paysage littoral
- Secteur naturel identifié au titre des articles L121-16 et L121-17 du code de l'urbanisme
- zone urbanisée à dominante habitat
- Secteur de mixité de l'habitat et des donctions correspondant au centre
- Secteur de mixité de l'habitat et des donctions correspondant au centre, soumis à OAP
- Secteur d'aménagements légers à vocation d'équipements publics au centre, soumis à OAP
- Secteur d'habitat pavillonnaire
- Zone à vocation spécifique de gestion et de développement des activités touristiques et de loisirs
- Secteur permettant la gestion des terrains de camping et caravanage existants
- Zone à vocation spécifique de gestion et de développement des activités économiques, commerciales, artisanales, industrielles, de services et de loisirs

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- Emplacement réservé (L123-1-5 V et R123-11d)
- Aire de visibilité sur le lac à protéger de toute construction
- Emplacement réservé logement social/mixité sociale, périmètre identifié au titre de l'article L151-41-49 du Code de l'Urbanisme
- Espace boisé classé (R123-11a)
- Espace contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue, au titre de l'article R123-11-1 du Code de l'Urbanisme
- Groupeement bâtis traditionnels, au titre de l'article R123-11-h du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de sensibilité paysagère aux abords des constructions identifiées au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Secteur à programme de logements mixité sociale en zone U et AU, périmètre identifié au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
- Secteur à risque fort de chute de pierres, au titre de l'article R123-11-b du Code de l'Urbanisme
- Secteur à risque fort de manifestation torrentielle ou d'inondation, au titre de l'article R123-11-b du Code de l'Urbanisme
- Secteur à risque moyen lié à la nature humide du terrain, au titre de l'article R123-11-b du Code de l'Urbanisme
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation (L123-1-4 et R123-3-1)
- Secteur concerné par un alés minier, au titre de l'article R123-11-b du Code de l'Urbanisme
- Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global, périmètre identifié au titre de l'article L151-41-5° du Code de l'Urbanisme
- Site et secteur à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre écologique, au titre de l'article R123-11-h du Code de l'Urbanisme
- secteur de servitude paysagère des coteaux, réglementé au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Construction traditionnelle, au titre de l'article R123-11-h du Code de l'Urbanisme

PRESCRIPTIONS LINEAIRES

- Éléments végétaux ponctuels, au titre de l'article R123-11-h du Code de l'Urbanisme
- Emplacement réservé (L123-1-5 V et R123-11d)
- Limitations particulières d'implantation des constructions: Ordonnancement architectural
- Limitations particulières d'implantation des constructions: Servitude non arius tolendi
- Sentier inscrit au PDIPR à conserver, identifié au titre de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre de suris à statuer, identifié au titre de l'article L424-1 du Code de l'Urbanisme
- Portions de la RD1508, de la RD10 et de la RD912 en agglomération

N°	DESTINATION DE L'EMPLACEMENT RESERVE	LONG. OU SURF.	BENEFICIAIRE				
1	Création d'un sentier piétonnier au lieu-dit Les Catons	252 ml	Commune	38	Aménagement d'une aire de retournement pour véhicules de service chemin des Fours	166 m²	Commune
2	Création d'une aire de stationnement pour l'espace des Borenges et les activités nautiques	659 m²	Commune	39	Aménagement d'un cheminement piéton au lieu-dit Les Ecluses	123 ml	Commune
3	Aménagement d'un cheminement piéton à Beaugerard	75 ml	Commune	40	Aménagement des abords de l'étang au lieu-dit la Montagne Sud	1 485 m²	Commune
4	Stationnement public à Beaugerard	288 m²	Commune	41	Aménagement du carrefour entre la RD n° 912 et la VC n° 6 au lieu-dit Les Ecluses et sécurisation du chemin du Clos	521 m²	Commune
5	Création d'une aire de stationnement au lieu-dit Les Borenges	740 m²	Commune	42	Création d'un sentier piétonnier au lieu-dit la Montagne Sud	1884 ml	Commune
6	Aménagement d'un cheminement piéton allée de la Rose (largeur 2 m)	182 ml	Commune	43	Création d'un accès à la montagne au lieu-dit Le Clos	43 ml	Commune
7	Création d'un accès à la montagne et d'un sentier piétonnier au lieu-dit Chuguet	69 ml	Commune	44	Prolongement de trottoir le long de la route de Leschaux	682 m²	Commune
8	Sécurisation du carrefour RD 1508 / route de la Chapelle	109 m²	Commune	45	Voie communale Les Charmettes	326 m²	Commune
9	Espace public et aménagement de promenade en rive du lac à Port de Létraz	2009 m²	Commune	46	Aménagement et sécurisation de la route des Quarts	264 m²	Commune
10	Création d'un parking au lieu-dit Le Port de Létraz	1 115 m²	Commune	47	Carrefour giratoire aux Ecombes sur la RD 1508	185 m²	Commune
11	Création d'un cheminement piéton au lieu-dit Létraz	62 ml	Commune	48	Aménagement aire de retournement pour véhicules de service chemin du Clos Berthet	162 m²	Commune
12	Création d'un sentier piétonnier au lieu-dit Les Vados	114 ml	Commune	49	Aménagement d'un cheminement piéton entre le Clos Berthet et la RD 1508	230 ml	Commune
13	Aménagement d'une aire de stationnement et point de collecte des déchets pour le hameau de Létraz	217 m²	Commune	50	Aménagement et sécurisation du chemin des Boubois	556 m²	Commune
14	Aménagement d'une aire de stationnement pour le hameau de Létraz	99 m²	Commune	51	Aménagement et sécurisation de la route des Choseaux	356 m²	Commune
15	Cheminement piéton en bordure du lac des Ecolés à la promenade des Saïnes	819 ml	Commune	52	Aménagement et sécurisation de la VC des Grands Prés	539 m²	Commune
16	Aménagement de la route de Cessanet et du carrefour avec la RD n° 912	501 m²	Commune	53	Aménagement et sécurisation du chemin du Lardonnet	561 m²	Commune
17	Aménagement d'un cheminement piéton entre Le Crêt Saint-Martin et Létraz	380 ml	Commune	54	Aménagement et sécurisation du chemin du Brouillet	777 m²	Commune
18	Aire de retournement pour véhicules de services	134 m²	Commune	55	Aménagement du carrefour route de la Plancher / RD1508	1076 m²	Commune
19	Aire de stockage des conteneurs d'ordures ménagères au départ du chemin du Crêt Saint-Martin	37 m²	Commune	56	Aménagement et sécurisation de la VC n° 2 aux Morgets	106 m²	Commune
20	Création d'un sentier piétonnier au lieu-dit Sous le Crêt. Largeur 2 m	161 ml	Commune	57	Création d'une aire de stationnement pour les activités liées au plan d'eau aux Morgets	1 305 m²	Commune
21	Point de collecte de tri sélectif	41 m²	CCRGLA	58	Aménagement et sécurisation de la route de la Plancher	470 m²	Commune
22	Aménagement de stationnement le long de l'ancienne route d'Anancy au lieu-dit Le Crêt. Largeur 3 m	284 m²	Commune	59	Création d'un accès à la montagne au lieu-dit Les Fontaines	274 m²	Commune
23	Aménagement et sécurisation du Chemin du Crêt	302 m²	Commune	60	Aménagement et sécurisation du chemin des Croisettes	1050 m²	Commune
24	Création d'un accès à la montagne et d'un sentier piétonnier au lieu-dit Le Crêt	19 ml	Commune	61	Aménagement d'une aire de jeux aux Grands Champs	1354 m²	Commune
25	Création d'un accès à la montagne et d'un sentier piétonnier au lieu-dit Au Quintal	374 ml	Commune	62	Aménagement de cheminement piéton entre la route des Grands Vignobles et le Chemin de la Rétoce (largeur 2 m)	280 ml	Commune
26	Création d'une voie communale au lieu-dit Au Quintal	285 m²	Commune	63	Création d'un bassin de rétention sur le ruisseau de la Plancher	5248 m²	Commune
27	Aire de stockage des conteneurs d'ordures ménagères	25 m²	Commune	64	Aménagement d'un cheminement piéton au Chemin des Charités	320 ml	Commune
28	Aménagement d'un sentier piétonnier entre la roselière des Saïnes et la route des Avallons	21 ml	Commune	65	Création d'une voie d'accès au cimetière au lieu-dit Les Provençales	304 m²	Commune
29	Aménagement de stationnement au lieu-dit Les Saïnes	262 m²	Commune	66	Aménagement et sécurisation du chemin des Dentis	533 m²	Commune
30	Aménagement de stationnement Chemin de la Liáz	251 m²	Commune	67	Aménagement d'un carrefour au niveau de la VC n° 14 pour la desserte des Grands Champs et point de collecte des déchets	529 m²	Commune
31	Aménagement et sécurisation de la route des Avallons	410 m²	Commune	68	Aménagement et sécurisation de la route des Grands Vignobles	470 m²	Commune
32	Aménagement d'un chemin piétonnier au Rondelles	47ml	Commune	69	Aménagement de liaison piétonne aux Grands Prés	17 ml	Commune
33	Aménagement d'un chemin piétonnier au lieu-dit Vers les Granges	373 ml	Commune	70	Aménagement et sécurisation de la route de Pilon	284 m²	Commune
34	Aménagement d'un chemin piétonnier entre le lieu-dit Vers les Granges, le chemin de Forbach et le chemin de l'Etang	365 ml	Commune	71	Création d'un cheminement pour accès au lac à Pilon	281 ml	Commune
35	Equipements publics au centre	1497 m²	Commune	72	Aménagement et sécurisation du chemin de la scierie à La Rose	850 m²	Commune
36	Création d'un cheminement piétonnier entre l'église et la plage	40 ml	Commune	73	Création de voie de desserte de la Z.A.E. des Fontaines	791 m²	Commune
37	Aménagement et sécurisation du chemin de Forbach	44 m²	Commune	74	Aménagement et sécurisation de la route des Crêts Mores	376 m²	Commune
				75	Aire de stockage des conteneurs d'ordures ménagères Chemin des Cardères	65 m²	Commune
				76	Aménagement de l'accès au chemin du Mulet sur la route de Cessanet	372 m²	Commune